

# MODALITÉS DE VENTE

**Agorastore est spécialisée dans la vente des biens immobiliers des collectivités, entités publiques et entreprises.**

Qu'est-ce que le courtage aux enchères ?

Les ventes immobilières Agorastore sont des ventes par courtage aux enchères en ligne.

En effet, celles-ci permettent une mise en concurrence entre les potentiels acquéreurs via une période d'enchères se déroulant en ligne.

Le Vendeur reste ensuite libre du choix de l'acquéreur.

**Plusieurs critères peuvent orienter son choix :**

- 1. Le montant de l'offre finale formulée**
- 2. Le degré de confiance quant à la bonne concrétisation de la transaction (modalités de financement, conditions suspensives etc.)**
- 3. Le projet d'acquisition**

Il n'est pas dans l'obligation d'accepter l'offre financière la plus élevée et peut également, s'il le souhaite, refuser l'ensemble des offres.

Par opposition aux ventes par adjudication, les ventes Agorastore sont des ventes de gré à gré.

## 1 – VISITEZ LE BIEN

Afin de pouvoir participer à la vente, **UNE VISITE DU BIEN EST OBLIGATOIRE.**

Nous vous remercions de bien vouloir cliquer sur « s'inscrire à une visite » et sélectionner l'un des créneaux proposés.

Les visites sont collectives et seuls les créneaux proposés sur l'annonce sont disponibles.

Dans le cas où aucun créneau ne vous conviendrait, merci de nous le signaler à l'adresse [immo-ventes@agorastore.fr](mailto:immo-ventes@agorastore.fr).

Votre demande sera évaluée et nous vous tiendrons informés de l'ouverture éventuelle d'un nouveau créneau. Sans réponse de notre part, veuillez considérer que l'ajout d'un nouveau créneau n'est pas envisageable.

CONTACT : [immo-ventes@agorastore.fr](mailto:immo-ventes@agorastore.fr)

Pour toute question complémentaire, veuillez vous référer à [notre centre d'aide](#)

## 2 – DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER DE PARTICIPATION

Une fois la visite effectuée, vous recevrez un email vous invitant à déposer votre dossier de participation à la vente.

Afin de constituer votre dossier, il vous sera demandé de confirmer vos informations personnelles ou professionnelles, de préciser les conditions de votre offre d'acquisition (Projet, Financement, Conditions Suspensives...) et de charger vos documents justificatifs.

Les pièces justificatives attendues pour compléter votre document d'offre sont les suivantes :

- **Pièce d'identité.**
- **KBIS** (daté de moins de trois mois) si vous faites l'acquisition en tant qu'entreprise.
- Une **preuve de détention des fonds** récente, issue de votre établissement bancaire, couvrant la somme que vous souhaitez apporter en fonds propres et faisant apparaître l'identité de l'acquéreur. *(Une capture d'écran de votre application bancaire sera recevable si elle contient toutes les informations demandées)*
- Une **simulation de financement**, un accord de principe ou une lettre de confort chiffrée d'un établissement bancaire couvrant la somme que vous souhaitez financer via prêt bancaire et et faisant apparaître l'identité de l'acquéreur.

Après le dépôt de ces documents, votre document d'offre au prix de départ sera généré automatiquement à partir des informations complétées lors du dépôt d'offre et devra être signé électroniquement afin de clôturer votre dépôt de dossier.

Dans le cas où des éléments étaient incomplets ou manquants, il vous sera demandé de les ajouter pour nous permettre de finaliser l'analyse de votre dossier.

Une fois votre dossier analysé et validé par nos équipes, vous serez autorisé à participer à la vente.

**Pour participer à la vente, VOTRE DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET AVANT L'OUVERTURE DE LA VENTE, dont la date figure sur l'annonce.**

CONTACT : [immo-ventes@agorastore.fr](mailto:immo-ventes@agorastore.fr)

Pour toute question complémentaire, veuillez vous référer à [notre centre d'aide](#)

## 3 – PARTICIPEZ AUX ENCHÈRES

**Vous êtes désormais autorisé à participer à la vente !**

Vous serez habilités à enchérir directement sur l'annonce du bien. Attention, vous devrez être connecté depuis le compte Agorastore ayant servi au dépôt de dossier.

Nous vous invitons à bien prendre connaissance des éléments suivants disponibles dans l'annonce :

- **Dates et horaires de la vente**
- **Minimum d'augmentation (appelé le "pas d'enchère")**
- **Système d'enchère glissante**
- **Enchère automatique**

Votre offre finale est définitive et son montant ne pourra pas être revu.

Il sera cependant possible de modifier vos conditions suspensives entre l'offre initiale et l'offre finale.

Votre enchère est engageante et sera être réitérée au montant de votre dernière enchère.

**Seules les offres des candidats ayant enchéri pendant la durée de la vente seront présentées au Vendeur.**

En plaçant une enchère, vous vous engagez à l'honorer dans le cas où le Vendeur vous choisirait en tant qu'Acquéreur.

CONTACT : [immo-ventes@agorastore.fr](mailto:immo-ventes@agorastore.fr)

Pour toute question complémentaire, veuillez vous référer à [notre centre d'aide](#)

## 4 – FINALISEZ VOTRE OFFRE

A la fin de la vente, il vous sera demandé de confirmer votre offre finale en signant électroniquement un document de réitération.

Vous serez également invités à nous fournir des documents justificatifs complémentaires, dans le cas où les justificatifs fournis initialement ne couvrent pas le montant de votre dernière enchère.

Votre projet est un élément essentiel à l'analyse de votre offre. Nous vous invitons à nous transmettre toute information ou élément que vous jugerez utile afin de nous permettre d'analyser votre offre avec le plus de précision possible. (plans éventuels, liste des travaux prévus, estimation des coûts de rénovation etc.)

Ces éléments ne sont pas obligatoires mais seront valorisés dans la présentation de votre offre.

**Une enchère étant engageante, tout refus de réitérer votre offre finale pourrait résulter en une interdiction d'accès aux futures ventes Agorastore.**

## 5 – APRÈS LES ENCHÈRES....

Les éléments transmis précédemment nous permettront d'étudier votre offre (montant, financement, projet, conditions suspensives) afin de la présenter au Vendeur.

L'acceptation du vendeur sera formulée par l'intermédiaire d'Agorastore par mail ou téléphone dans un délai de quelques semaines.

Nous vous accompagnerons jusqu'à la signature de l'acte de vente chez le notaire.

CONTACT : [immo-ventes@agorastore.fr](mailto:immo-ventes@agorastore.fr)

Pour toute question complémentaire, veuillez vous référer à [notre centre d'aide](#)